

MAGAZINE

TERRITOIRE D'ÉNERGIE **ALSACE**

NUMÉRO 6 | DÉCEMBRE 2024



Happy Gaz
se verdit

SOMMAIRE

100% Gaz Vert - Signature de la convention GRDF - PETR du Sundgau



Dépose de poteaux électriques en hélicoptère



CCPE à Fessenheim, consacrée à la transition énergétique

Territoire d'Énergie Alsace

11 Rue du 1^{er} Cuirassiers, 68000 COLMAR

Contacts

Tél : 03 89 21 11 60
accueil@te.alsace - www.te.alsace

Horaires d'ouverture

lundi au jeudi de : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
le vendredi de : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



Magazine N°6 | Décembre 2024

Directeur de la publication : Jean-Luc BARBERON

Directeur de la communication : Franck DUDET

Conception : Auctavia Communication - auctavia.fr

Impression : AGI Imprimerie

650 exemplaires | Papier certifié PEFC

Crédits photos : Territoire d'Énergie Alsace, GRDF, Tom Clément, Mister Tim, Unsplash

ISSN : 2827-2072 (imprimé)

ISSN : 2971-4435 (en ligne)

Suivez-nous sur Facebook & LinkedIn

tealsace



- 3 — Édito
- 4-5 — DOSSIER : Une feuille de route pour TEA
- 6 — Missions & Compétences : Contrat de Concession
- 7 — Entretien avec Pascal TURRI, Vice-Président
- 8-9 — Reportage Photos
- 10 — Des déposes en hélicoptère
- 11 — Parole de Concessionnaire : Enedis
- 12 — Transition Écologique : Happy Gaz Vert
- 13 — Transition Écologique : Projets Citoyens
- 14-15 — Vie du Syndicat
- 16 — Brèves & Agenda

Territoire d'Énergie Alsace remercie toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du magazine.



En cette fin d'année, je tiens à saluer les réalisations de Territoire d'Énergie Alsace, fruits d'un travail collectif ambitieux. Nos projets vont au plus près de notre territoire, à l'image de l'enfouissement de 4 250 mètres de lignes électriques à Goldbach-Altenbach et des déposes spectaculaires de poteaux aériens, effectuées par des opérations d'hélicoptère.

Ces actions, menées en collaboration avec Enedis, témoignent de notre volonté d'allier modernisation des infrastructures et respect des paysages alsaciens.

Mais notre engagement va bien au-delà de ces infrastructures. Grâce au programme ACTEE, nous avons accompagné des collectivités dans la rénovation thermique de leurs bâtiments publics, réduisant leur empreinte carbone. Le dispositif Lum'ACTE, et bientôt Lum'ACTE+, a également permis à plusieurs communes de moderniser leur éclairage public, en installant des systèmes plus économes en énergie. Ces initiatives inscrivent Territoire d'Énergie Alsace dans une dynamique de transition énergétique résolue et solidaire.

Tout cela est rendu possible par l'action d'un Comité Syndical engagé et de collaborateurs enthousiastes et volontaires.



EDITO

du Président

Mais, comme le disait Sénèque : « Il ne peut y avoir de vent favorable à celui qui ne sait où il va. ». Autrement dit, si nous souhaitons poursuivre notre dynamique d'actions pour le bien de notre territoire, il nous appartient d'avoir une vision d'avenir. C'est dans cet esprit que nous nous sommes engagés dans la définition d'une feuille de route. Une réflexion élaborée avec un concours externe qui doit nous permettre de répondre aux nouveaux défis de l'énergie et à leurs problématiques inhérentes.

Plus qu'un plan d'actions, c'est un témoin que nous transmettons aux futurs élus. La feuille de route trace une direction claire pour la nouvelle mandature. Elle nous invite à favoriser une gouvernance de proximité, consolider notre expertise et poursuivre nos efforts pour un territoire durable et d'avenir.

En cette veille de Noël, je veux aussi m'attacher au présent. Mes pensées vont à ceux qui vivent dans la précarité énergétique. Des familles affrontent encore l'hiver sans moyens suffisants pour se chauffer. Cette réalité doit continuer à nous inspirer et nous pousser à toujours agir, avec humanité et solidarité.

À toutes et tous, je souhaite une année lumineuse et pleine de réussites !

Jean-Luc BARBERON

Maire de Guewenheim

Président de Territoire d'Énergie Alsace





UNE FEUILLE DE ROUTE POUR TEA

2026 est proche et annonce une nouvelle mandature, avec un nouveau Comité Syndical. Soucieux de préparer son avenir et de transmettre le relais dans les meilleures conditions, TEA souhaite mieux prendre en compte les nouvelles problématiques de l'énergie tout en consolidant le service rendu aux membres. Pour ce faire, TEA a demandé à l'Institut National des Études Territoriales de l'aider à définir une feuille de route, en tenant compte de l'existant et des besoins du territoire.

UN CONTEXTE PERTURBÉ

Les problématiques liées à l'énergie sont devenues prégnantes parmi les enjeux de transition écologique, avec des recherches

de sobriété, de décarbonation de l'énergie, ou de raréfaction et de cherté. Les acteurs du monde de l'énergie en France ont été invités ces dernières années à s'interroger sur leur offre de service. Territoire d'Énergie Alsace n'y échappe pas et doit réfléchir à son positionnement.

UN APPUI EXTÉRIEUR SOLLICITÉ

Dans ce contexte, TEA a demandé à l'Institut National des Études Territoriales (INET) de l'aider à établir une nouvelle feuille de route, s'appuyant sur ce qui a déjà été entrepris et sur les demandes des membres. L'étude a débuté en novembre 2023 par un diagnostic identifiant et hiérarchisant les besoins des collectivités membres, notamment en matière de transition écologique. Ces attentes se sont révélées bien diverses, notamment en raison de la taille des

communes et de leur patrimoine hétérogène. L'étude s'est évertuée aussi à représenter un panorama des actions menées sur d'autres territoires afin de sensibiliser les membres de TEA aux orientations possibles. Le partage des actions potentielles a permis en outre de légitimer l'action du Syndicat en matière de transition écologique auprès de ses membres et de préciser son rôle actuel et à venir dans l'écosystème alsacien de l'énergie.

Plusieurs temps forts dans la démarche :

01 Ecoute et expression
des besoins
(novembre 2023 à mars 2024)

Recensement des attentes des membres et des agents, identification de l'écosystème, rôle du Syndicat

02 Questionnements et
propositions
(9 avril et 4 juillet 2024)

Identification des champs d'action possibles et estimation de leur impact

03 Groupes de Travail
réunis
(20 septembre 2024)

Approfondissement de la réflexion autour des propositions faites par l'INET

Le 20 septembre dernier, les propositions ont été étudiées par les différents membres des Groupes de Travail et les agents à Jungholtz. Cette matinée correspondait à l'achèvement de la mission de l'INET. Au vu des conclusions de cette séance de travail, le Bureau proposera au Comité Syndical des orientations stratégiques.

QUELLE DIRECTION PRENDRE ?

L'élaboration de cette feuille de route s'appuie sur la nouvelle gouvernance initiée en 2020, avec la constitution de groupes de travail, l'adhésion à la marque « Territoire d'Énergie » et le recrutement d'une nouvelle directrice.

Mais, cette feuille de route veut aller plus loin. Elle propose de s'engager vers une gouvernance territoriale en privilégiant davantage de proximité et d'écoute active du territoire. Elle favorise aussi la consolidation de l'expertise de TEA qui contribue à légitimer son action dans l'écosystème énergétique. Une expertise qui doit s'appuyer sur une organisation agile, en favorisant les liens avec les membres et les partenaires.

Les membres ont aussi fait remonter le besoin de valoriser les compétences de TEA et d'incarner la marque « Territoire d'Énergie ».

Autre résultat attendu dans le domaine de la transition énergétique : définir la place que peut tenir Territoire d'Énergie Alsace dans l'écosystème alsacien.



La stratégie est ambitieuse. Surtout, elle donne une vraie trajectoire à la collectivité. Certaines actions, au regard des attentes urgentes des communes membres, sont déjà engagées, comme l'appui au développement des projets photovoltaïques et à l'auto consommation collective. D'autres seront encore à définir.

Dans tous les cas, elle est la préparation d'un passage de témoin pour la nouvelle mandature.

L'INSTITUT NATIONAL DES ÉTUDES TERRITORIALES (INET)

L'INET forme et accompagne depuis 1997 les cadres dirigeants en poste et en devenir des collectivités territoriales (régions, départements, intercommunalités, villes, communauté d'agglomération...). Situé à Strasbourg, il assure la formation initiale des lauréats des concours d'administrateurs, d'ingénieurs en chef, conservateurs en chef de bibliothèques... et assure aussi la formation continue des cadres supérieurs des collectivités territoriales de toutes filières. L'INET accompagne aussi les cadres de direction tout au long de leur carrière professionnelle. Pour définir la nouvelle feuille de route de TEA, l'INET a détaché un contingent de 5 cadres territoriaux provenant de secteurs diversifiés, dans le cadre de leur formation « Cycle Supérieur de Management ». Cette collaboration a permis à TEA de bénéficier d'un appui professionnel pour ses réflexions tout en contribuant à la formation de cadres de la Fonction Publique Territoriale.

MISSIONS & COMPÉTENCES



CONTRAT DE CONCESSION ÉLECTRICITÉ

Pour les travaux d'amélioration des réseaux de distribution d'électricité, les communes membres de Territoire d'Énergie Alsace peuvent bénéficier d'une participation financière de 50%. L'Article 8 du Contrat de concession prévoit qu'Enedis mette à disposition de Territoire d'Énergie Alsace une enveloppe annuelle, qui en 2024 s'élevait à **625 000 €**. TEA peut encore aller plus loin dans son soutien avec la résorption du réseau en fils nus. C'était notamment le cas pour les deux projets ci-dessous.

TRAVAUX À CHALAMPÉ, RUE DE LA VICTOIRE

Le 31 août 2024, la commune de Chalampé a inauguré la rue de la Victoire après avoir réalisé des travaux d'enfouissement du réseau basse tension. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre de l'Article 8 du Contrat de concession pour un montant total de 172 547 €. Ce projet a permis de remplacer 835 m de ligne aérienne par 705 m de câble souterrain.

TEA a participé financièrement au projet avec le concours d'ENEDIS, à hauteur de 86 273 €. Une subvention de 24 329 € a été accordée dans le cadre de la résorption du réseau en fils nus. Au total, la participation financière de TEA s'est élevée à 110 602 €, soit 64 % de l'opération.



SAINTE-CROIX-EN-PLAINE : INAUGURATION DU PARKING DU CHÂTEAU

Le 10 septembre 2024, la commune de Sainte-Croix-en-Plaine a inauguré le Parking du Château. Les élus ont souhaité réaménager le centre-ville en effectuant des travaux rues Clémenceau, Léon IX et Poincaré. Il s'agissait d'enfouir les réseaux secs, réaménager la chaussée et créer le Parking du Château.

Concernant l'enfouissement des réseaux secs, les travaux ont été réalisés dans le cadre de l'Article 8 du Contrat de concession, pour un montant de 200 794 €. Ce projet a permis de remplacer 925 m de ligne aérienne par 940 m de câble souterrain. TEA a participé à hauteur de 100 397 €.

En outre, le syndicat a versé une subvention de 16 867 € au titre de la résorption des fils nus, portant sa participation à 117 264 €, soit 50% de l'opération.



ENTRETIEN AVEC PASCAL TURRI

Vice-Président chargé du suivi des aspects réglementaires et des affaires juridiques du Syndicat



MERCI DE NOUS ACCUEILLIR DANS VOTRE MAIRIE M. TURRI. POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Pascal TURRI, Maire de Sierentz depuis 2020. J'étais aussi Maire de la commune de Stetten de 2001 à 2019. Je suis Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire à Saint-Louis Agglomération et Vice-Président chez TEA en charge notamment des affaires réglementaires et juridiques, depuis le renouvellement municipal de 2020.

PRÉCISÉMENT, QUELLES SONT VOS MISSIONS AU SEIN DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE ?

Je dirais que j'ai une mission transversale. Contrairement à mes collègues Vice-Présidents qui sont en charge de dossier projets, j'interviens plus dans le domaine réglementaire.

Je suis Président de la commission d'appel d'offres. J'assure avec mes collègues le suivi de la gestion des concessions sur l'aspect juridique. Je préside aussi la Commission de Délégation de Service Public qui intervient sur l'installation de ce type de concession, ainsi que la Commission Consultative des Services Publics Locaux. Avec les agents de TEA, j'assure la validation juridique des dossiers portés par la collectivité.

COMMENT PERCEVEZ-VOUS L'ÉVOLUTION DU SYNDICAT CES DERNIÈRES ANNÉES ?

Élu au Syndicat depuis 2014, j'ai pu apprécier les changements engagés par la collectivité. Avant, notre principale mission était d'accompagner les communes dans la gestion des contrats de concession, d'abord sur la question électrique puis sur le gaz. Le Syndicat a ensuite intégré la compétence d'enfouissement des lignes électriques et la rénovation de l'éclairage public. Depuis, avec la marque « Territoire d'Énergie », nous avons gagné en visibilité.

JUSTEMENT QUELS ONT ÉTÉ LES PRINCIPAUX APPORTS DE LA MARQUE TERRITOIRE D'ÉNERGIE ?

L'adoption du nouveau nom « Territoire d'Énergie Alsace » a été un tournant en 2021, même si les premiers changements ont été initiés en 2019 sous la présidence de Jean-Marie BELLARD. La transition énergétique s'est inscrite dans le développement du Syndicat. Je citerais par exemple les dispositifs de recherche d'économie d'énergie dans les bâtiments publics, avec ACTEE, le développement de l'éclairage public moins énergivore grâce aux LEDs ou encore le développement des mobilités douces avec le Schéma D'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE).

COMMENT VOYEZ-VOUS L'AVENIR ?

Je suis optimiste pour le devenir du Syndicat. Nous devons préparer le nouveau mandat qui va s'ouvrir notamment dans l'organisation de la gouvernance, tout en consolidant l'expertise de TEA, pour encore renforcer sa légitimité. Il va falloir mettre des outils en place. Dans ce cadre, nous avons établi une feuille de route pour les années à venir qui sera débattue encore avec les élus du Comité Syndical.

Je dirais aussi que Territoire d'Énergie Alsace a bien compris qu'il était à un tournant et il se devait de bien négocier le virage de la transition écologique. La structure administrative a été renforcée pour mieux accompagner les communes, notamment dans le développement des énergies renouvelables.

Merci d'avoir pris le temps de répondre à nos questions.

Merci beaucoup à vous.

REPORTAGE PHOTOS



Territoire d'Énergie Alsace sur le terrain



5 juillet :



24 septembre : Comité Syndical à Dannemarie



5 novembre : Contrôle Gaz à Kingersheim





Territoire d'énergie ALSACE



L'Équipe de Territoire d'Énergie Alsace



DÉPOSES



DES DÉPOSES EN HÉLICOPTÈRE

LE 11 JUILLET, À GOLDBACH-ALTENBACH

Lancé en 2020, ce projet d'envergure consistait à enfouir une ligne 20 000 Volts de 4 250 m, du lieu-dit « Blanschen » et « Goldenmatt ». Le remplacement des postes de distribution publique a aussi été réalisé sur les lieux-dits « Blanschen », « Goldenmatt », « Kohlschlag » et « Chalet ». Ce ne sont pas moins de 2 700 m de ligne aérienne 20 000 Volts qui ont été supprimés !

Suite à cette action, 55 poteaux électriques, devenus inutiles, ont été déposés. En raison de la topographie montagneuse des lieux, leur démontage a été réalisé en hélicoptère.

Le montant total des travaux comprenant la mise en souterrain et le démontage des anciennes installations s'élève à 605 000 €, financés conjointement à hauteur de 447 110 € par Enedis et 157 890 € par Territoire d'Énergie Alsace.

LE 25 JUILLET, À ROMBACH-LE-FRANC

Le projet a également commencé en 2020 par la sécurisation du réseau électrique qui a consisté à remplacer 4 500 m de ligne aérienne par 4 200 m de ligne souterraine. Puis, 75 poteaux électriques devenus inutiles ont aussi été déposés avec la même technique d'hélicoptère dans le secteur de Rombach-le-Franc. Le montant total de ces travaux, comprenant le raccordement souterrain et le démontage des anciennes installations, s'élève à 820 000 €, financés conjointement par Enedis et Territoire d'Énergie Alsace.



POURQUOI PRIVILÉGIER L'HÉLICOPTÈRE ?

En milieu montagneux, les terrains sont accidentés, souvent difficiles d'accès. L'hélicoptère permet de manœuvrer facilement sans avoir besoin de créer de pistes d'accès, ce qui préserve les milieux naturels. Il permet surtout d'aller vite, tandis que l'engin motorisé terrestre, lourd et bruyant, va davantage perturber la faune et la flore, en écrasant la végétation et en favorisant un tassement des sols.



ENTRETIEN AVEC MATHILDE FLAUSS

Directrice Déléguée aux affaires territoriales - ENEDIS Alsace Franche-Comté

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER ENEDIS ?

Plus qu'une entreprise de service public, Enedis est désormais une entreprise à missions, ancrée au plus près des territoires pour gérer, développer et moderniser le plus grand réseau de distribution d'électricité en Europe (1,4 million de km de lignes et 40 000 collaborateurs). Aux côtés des collectivités et de tous les acteurs locaux, Enedis joue un rôle clé dans la transition énergétique tout en garantissant un réseau électrique fiable, performant et moderne. En Alsace, 220 agents sont implantés et mobilisés pour réussir les missions d'Enedis.

COMMENT S'EST NOUÉ LE PARTENARIAT AVEC TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE ?

Comme dans toute relation partenariale, ce qui prime c'est la confiance. TEA et Enedis ont réussi à nouer des liens solides, constructifs et transparents. En 2021, TEA a renouvelé, sur son périmètre, la concession de la distribution publique d'électricité à Enedis pour une durée de 30 ans. Cet engagement s'appuie sur les orientations d'un schéma directeur décliné en PPI (plans pluriannuels d'investissements) permettant de planifier, prioriser et financer les investissements en matière de réseaux sur plusieurs années. Plus concrètement, TEA et Enedis ont fixé ensemble des ambitions et des objectifs pour renouveler les ouvrages, investir pour la résilience des réseaux face au changement climatique et continuer à améliorer la qualité de fourniture.

Par transparence, les investissements réalisés chaque année sont présentés aux collectivités et à TEA. Avec une croissance permanente des investissements sur le réseau alsacien, ce sont plus de 40 millions d'euros qui sont mobilisés chaque année.

QUELS SONT LES ENJEUX DE CETTE COLLABORATION POUR ENEDIS ?

Bien évidemment, l'enjeu principal d'Enedis est d'être au rendez-vous des attendus fixés pour répondre au mieux aux nouvelles exigences de la société en matière de consommations et productions d'énergie.

COMMENT VOYEZ-VOUS L'AVENIR ENTRE ENEDIS ET TEA ?

Un bel avenir !

Nous partageons avec TEA l'ambition d'inscrire le réseau public de distribution d'électricité au cœur de la transition énergétique et écologique. 90% des énergies renouvelables (EnR) sont raccordées au réseau de distribution.

Pour cela, nous avons signé lors du congrès de la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) en juin dernier, une convention visant à sensibiliser les élus aux enjeux des EnR, « mettre en main » les outils numériques mis en place par Enedis pour accompagner les collectivités dans leurs projets de sobriété énergétique, et expérimenter une nouvelle manière de faire des chantiers en réduisant leur impact carbone.

Merci d'avoir pris le temps de répondre à nos questions.

Merci beaucoup à vous.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



TRANSITION ÉCOLOGIQUE : HAPPY GAZ VERT

HAPPY GAZ, LE SUCCÈS D'UN PARTENARIAT RÉUSSI

Le dispositif d'aide Happy Gaz a été lancé par TEA et GRDF en octobre 2023. Il devait s'achever au 31 décembre 2024. Les particuliers, les collectivités comme les très petites entreprises pouvaient bénéficier d'un soutien financier à la conversion vers une solution de chauffage gaz performante avec un bonus pour la souscription à un Contrat Gaz Vert. Cette opération qui visait à limiter les émissions de gaz à effet de serre, réduire la facture énergétique des usagers, et soutenir le tissu économique local a été un franc succès. Jusqu'à 1 700 € d'aide par demandeur, l'offre Happy Gaz a ravi plus de 800 bénéficiaires qui voient leur consommation énergétique baisser en moyenne de 500 € par an. En termes de bilan, Happy Gaz, c'est 445 000 € d'aides allouées pour des travaux qui ont représenté 4,9 M€ d'investissements sur le territoire.

ET SI ON CONTINUAIT ?

Très bonne nouvelle pour le territoire du Syndicat, le partenariat entre TEA et GRDF est prolongé jusqu'au 31 décembre 2025 avec un nouveau dispositif à partir de janvier 2025 : Happy Gaz Vert.

Autrement dit, les particuliers et petites entreprises qui souhaitent remplacer leurs équipements de chauffage seront de nouveau soutenus financièrement. Ce nouveau dispositif Happy Gaz Vert doit favoriser encore plus la décarbonation par le développement du Gaz Vert ; ce dernier étant issu de la méthanisation produite par des filières locales. Il sera ainsi nécessaire de souscrire un Contrat de fourniture Gaz Vert pour obtenir un soutien financier.

ET LES COMMUNES DANS TOUT CELA ?

En 2025, les communes desservies par GRDF auront leur dispositif Happy Gaz dédié, avec des subventions plus élevées et une aide pour la réalisation d'études thermiques proposant une solution gaz, si la solution gaz est retenue.

ATTENTION AUX DATES DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Pour découvrir le nouveau dispositif Happy Gaz, visitez notre site internet sur la page dédiée :

<https://te.alsace/happy-gaz/>

ACTEE + CHÊNE

Avec le dispositif ACTEE II SEQUOIA, Territoire d'Énergie Alsace a accompagné les collectivités qui souhaitent réduire leur empreinte carbone par la rénovation thermique de leurs bâtiments. Ce programme a permis de soutenir des communes issues des PETR du Pays Rhin Vignoble Grand Ballon, du Pays Thur-Doller, la Ville de Saint-Louis et Saint-Louis Agglomération. Fort du succès rencontré sur le plan national, la FNCCR a décidé de relancer un appel à projets, par le biais du fonds Chêne, en élargissant son périmètre à toutes les communes. Comme pour ACTEE II, TEA a proposé de jouer le rôle de coordonnateur des communes et EPCI du territoire qui souhaitent candidater au programme. Encouragée par la FNCCR, la mutualisation devient même obligatoire pour les communes de moins de 3500 habitants, soit près de 90% des communes membres du Syndicat. TEA déposera un dossier de candidature début de l'année 2025.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE : PROJETS CITOYENS

CRÉATION D'UN DISPOSITIF DE SOUTIEN DES PROJETS CITOYENS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Territoire d'Énergie Alsace souhaite encourager les initiatives visant à promouvoir les énergies renouvelables. Dans ce cadre, TEA compte soutenir les projets portés par des collectifs citoyens locaux, les considérant comme un levier majeur de démocratisation des énergies renouvelables. En cohérence avec les directives européennes, Territoire d'Énergie d'Alsace a décidé d'accompagner les communautés d'énergie renouvelable et les communautés énergétiques citoyennes définies respectivement aux articles L391-1 et L292-1 du Code de l'énergie.

Ces communautés œuvrent pour promouvoir le développement des énergies renouvelables sur le territoire en privilégiant les retombées environnementales, économiques ou sociales locales. Or, les projets de production d'énergie renouvelable nécessitent des investissements de capitaux importants. Cela peut représenter un frein à leur développement rapide et massif. En sa qualité d'organisation publique, TEA souhaite apporter sa contribution pour lever ce frein. Cette contribution prendra la forme d'un soutien financier au moyen de mécanismes adaptés, selon les projets présentés. Cela peut revêtir la forme d'une subvention ou d'un prêt via un compte courant d'associé, impliquant l'entrée au capital de la société.

Le Comité Syndical du 24 septembre 2024 a validé la création de ce dispositif qui donne à Territoire d'Énergie Alsace de nouvelles marges de manœuvre en faveur de la décarbonation.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter Quentin BOURÉ, Chargé de mission Transition Énergétique : q.boure@te.alsace

MODALITÉS DE SOUTIEN

-Projets **situés sur le territoire de TEA** portés par des communautés d'énergie renouvelable ou des communautés énergétiques citoyennes au sens du code de l'énergie,

-Projets d'une **puissance maximum de 250 kWc** (kiloWatts-crête) en cohérence avec la dimension citoyenne et locale de ces communautés,

-Cofinancement prévu de la part de TEA représentant au **maximum 60 %** de l'opération. TEA n'ayant pas vocation à porter seul l'investissement des projets citoyens.

Il est à noter que la conformité du projet aux critères d'éligibilité n'entraîne pas l'attribution automatique de l'aide sollicitée. TEA conserve un pouvoir d'appréciation fondé notamment sur l'intérêt du projet pour la collectivité et sur la disponibilité des fonds alloués à ce dispositif. Chaque attribution d'aide fera l'objet d'une décision prise par le Comité Syndical.

LUM'ACTEE +

Lum'ACTEE + succède à l'appel à projet Lum'ACTE auquel Territoire d'Énergie Alsace avait déjà concouru. Lauréat, TEA a pu accompagner 6 communes dans leur projet de rénovation d'éclairage public pour un montant de travaux de 86 377 € H.T. et 43 188 € H.T. d'aides allouées.

Le nouveau projet Lum'ACTEE + vise à répondre aux enjeux de rénovation des parcs d'éclairage public des collectivités de tout type, en dehors des installations d'éclairage sportif et des éclairages des bâtiments publics, déjà accompagnés par d'autres outils du programme ACTEE.

TEA est candidat à ce nouvel appel à projet pour le compte de ses communes membres.



VIE DU SYNDICAT



LA VIE DU SYNDICAT

LA CCPE À FESSENHEIM

Chaque année, TEA est chargé d'organiser la Commission Consultative Paritaire de l'Énergie (CCPE). Lieu d'échanges, cette commission vise à favoriser une transition énergétique partagée. Cette année, la réunion s'est tenue le 9 octobre à l'Espace Odysselec, sur le site de la centrale de Fessenheim.

Cette rencontre annuelle portait sur l'électricité et plus précisément sur le thème « Post Fessenheim et réseaux de distribution ». Différents intervenants ont pu s'exprimer.

- **Claude EGLY**, Responsable Ancre Territoriale chez EDF, a évoqué le démantèlement de la Centrale et le projet de Technocentre.
- **Mathilde FLAUSS**, Directrice Déléguée aux affaires territoriales Alsace Franche Comté chez ENEDIS, a présenté comment les énergies renouvelables s'intègrent dans le réseau de distribution d'Enedis.
- **Vincent MAURER**, Délégué Territorial chez ENEDIS, est revenu sur le « Protocole ARBRE », pour la prévention des chutes d'arbres à proximité des réseaux électriques.
- **Philippe MONORY**, Directeur du Développement Territorial Alsace chez EDF, a abordé l'actualité autour du marché de la fourniture d'électricité pour les collectivités.

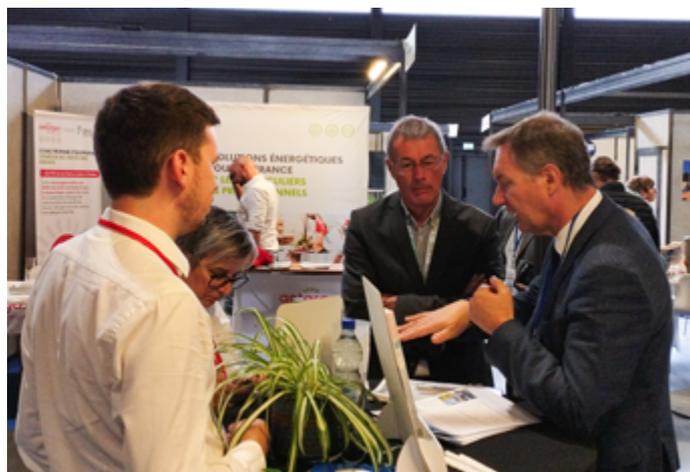
Le Syndicat remercie chaleureusement les différents intervenants pour la qualité des présentations. TEA remercie aussi l'ensemble des participants pour leur présence et donne déjà rendez-vous à l'année prochaine avec une nouvelle CCPE qui sera probablement consacrée au gaz.



SALON DES MAIRES DU HAUT-RHIN

Événement annuel, le Salon des Maires du Haut-Rhin a eu lieu le 12 septembre dernier au Parc des Expositions de Mulhouse. Comme tous les ans, TEA était présent sur le Salon pour répondre aux interrogations des élus. Cet événement a vu aussi la signature de la Convention « Objectif 100% Gaz Vert » entre GRDF et le PETR du Sundgau.

Ce nouveau pas vers la décarbonation du territoire permettra de diminuer la production de 20 000 tonnes de CO2 par an sur le territoire du Pays du Sundgau. Au-delà de la question environnementale, ce projet porte une dimension d'aménagement de territoire en tissant des liens entre les producteurs locaux et les usagers. Il va permettre aussi de construire une politique de développement de la méthanisation, en accompagnant les agriculteurs locaux.



01 QUENTIN BOURÉ

Chargé de mission Transition

Originaire de Nantes, Quentin BOURÉ est ingénieur de formation. Diplômé de la prestigieuse école Centrale Paris, il s'est spécialisé en réseau d'énergie.

Après ses études, il travaille d'abord dans le domaine de l'audit et du conseil chez AEC, à Paris. Ses principales missions concernent la planification énergétique et le développement des projets en énergie renouvelable.

Après 3 ans d'activité, il rejoint la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE). Il contrôle l'action d'ENEDIS, GRDF, GRT Gaz et RTE dans le domaine du raccordement.

Il est ensuite sollicité par BayWa r.e., une filiale de l'entreprise allemande BAYWA spécialisée dans le développement des énergies renouvelables, un poste basé à Strasbourg. Il s'occupe du raccordement des parcs éoliens et photovoltaïques de la société au réseau Enedis et RTE.



Après deux ans, il décide en août 2024 de rejoindre Territoire d'Énergie Alsace, une collectivité qu'il connaissait par ses expériences passées. Appréciant le dynamisme du Syndicat, il rejoint l'équipe de TEA pour l'aider à mettre en œuvre sa nouvelle feuille de route.

Avant, il louait déjà l'ambition de la collectivité et son volontarisme en termes de projets.

Désormais, il se réjouit à l'idée de développer la thématique de la transition énergétique pour le compte de TEA, en apportant sa vision et son expérience.

Il aura notamment pour mission de chiffrer la nouvelle feuille de route liée à la transition énergétique et de la rendre opérationnelle.



Il travaille aussi sur des actions programmées comme le montage d'opération d'autoconsommation collective, la nouvelle candidature ACTEE + ou le renouvellement d'Happy Gaz 2025. Dans sa liste de projets, il souhaiterait aussi développer une nouvelle porte d'entrée pour les communes membres qui se lancent dans la transition énergétique, fort de l'expérience acquise dans ses précédentes missions.

Il espère leur apporter de nouveaux services en se définissant comme une nouvelle ressource, particulièrement dans les énergies renouvelables et le photovoltaïque. Dès 2025, une Personne Morale Organisatrice (PMO) territoriale verra le jour au service du territoire.



Après quelques mois d'action sur le terrain, Quentin BOURÉ est heureux de son choix, le Syndicat est selon lui une structure agile qui sait s'adapter aux besoins des communes membres. Surtout, il apprécie la volonté de la collectivité à s'engager véritablement dans la transition énergétique.

Les élus du Syndicat et le personnel lui souhaitent un plein succès dans ses nouvelles missions.

N'hésitez pas à le contacter pour vos projets EnR !

AGENDA DU SYNDICAT

28 JANVIER 2025

Comité Syndical
à Soultz

25 MARS 2025

Comité Syndical (séance budgétaire)
au Haut Soultzbach

EN BREF

À PARTIR DE 2025

HAPPY GAZ

En 2025, le dispositif d'aide à la conversion Happy Gaz évolue !
Il reste accessible aux particuliers, petits professionnels et
collectivités : <https://te.alsace/happy-gaz>



Contrôle de concession

Les audits sur site de Contrôle de Concessions ont eu lieu :

- Pour GRDF, le mardi 5 novembre à Kingersheim
- Pour Enedis-EDF, le jeudi 28 novembre à Sausheim

Journée contre la précarité énergétique

En 2024, Territoire d'Énergie Alsace s'est engagé à diffuser le message porté par la Fondation Abbé Pierre et la FNCCR, lors de la Journée Contre la Précarité Énergétique. En 2023, 26% des français souffraient du froid dans leur logement. Un nombre qui explose chaque année !



Alter Alsace Energie

Dans le cadre de la Semaine de la transition organisée par la commune d'Ungersheim, Alter Alsace Energies a invité Territoire d'Énergie Alsace à une journée événement sur le thème «100% Énergies Renouvelables et Réseaux». Devant une belle assemblée, Bernard KEMPF, Vice-Président de TEA a présenté les dispositifs d'efficacité énergétique Happy Gaz, ACTEE et OSE by Maestro. Elisabeth BILDSTEIN, Directrice Générale des Services, est intervenue sur le thème «Une PMO territoriale pour l'autoconsommation collective».

 territoire
d'énergie
ALSACE

Jean-Luc BARBERON, Président de Territoire d'Énergie Alsace, les élus membres du Comité Syndical et les agents vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.

BONNE ANNÉE

2025